

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13205**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé du CESI, spécialité bâtiment et travaux publics, en partenariat avec l'ITII Ile de France

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole d'Ingénieurs du CESI Modalités d'élaboration de références : CTI	Le Directeur de l'école d'ingénieurs du CESI, Le recteur d'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230m Spécialités pluritechnologiques, génie-civil, construction, bois, 232p Conduite des travaux, encadrement de chantier, métré, dans le gros-oeuvre, 233p Conduite des travaux, métré encadrement de chantiers de finition

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de cette certification peut exercer les responsabilités d'ingénieur en Bâtiment et Travaux Publics; il sera essentiellement un homme de terrain, un réalisateur, destiné à exercer son métier dans les domaines de la construction ou des études dans le Bâtiment et les Travaux Publics.

Connaissant bien l'entreprise, cet ingénieur dirige des projets ou des équipes avec réactivité, ténacité et pragmatisme en prenant en compte les dimensions humaine, organisationnelle, technique et économique.

Il fait preuve d'une grande autonomie, d'une réelle capacité d'anticipation et de décision et doit également posséder des aptitudes particulières au management des hommes ; il intègre les techniques et technologie dans son environnement professionnel. Il est apte à conduire les projets dans une démarche d'innovation et avec un esprit d'entreprendre. Dans ses activités, il prend en compte l'impact sur toutes les parties prenantes (Développement Durable), dans un contexte variable, complexe, avec une ouverture sur l'international. Il a la responsabilité financière et technique des opérations, ainsi que de leur délai de réalisation, il a également un rôle vis à vis des interlocuteurs extérieurs, et un rôle managérial envers les équipes de production. Il organise et coordonne les différentes interventions dans le cadre administratif et juridique fixé par le marché.

Au quotidien, ses activités principales sont :

1. Analyser un problème et trouver des solutions
2. Agir avec un esprit d'entreprise et un comportement professionnel
3. Manager les ressources techniques, organisationnelles, humaines et économiques
4. Innover et entreprendre
5. Mettre en oeuvre des solutions scientifiques et technologiques au sein de l'organisation (spécialités BTP)

La certification délivrée - attestée par un titre d'ingénieur diplômé, conférant le grade de master - permet à son titulaire d'exercer des métiers d'ingénieur et d'évoluer en entreprise / organisme dans les contextes et les situations les plus variés.

La certification, soumise au contrôle de la CTI, reconnaît la capacité du titulaire à :

- Analyser une problématique relevant du BTP
- Mettre en oeuvre les méthodes de résolution de problèmes dans des environnements complexes,
- Conduire la recherche de solutions innovantes et appropriées relevant du BTP
- Modéliser et concevoir une solution dans une approche rationnelle d'étude scientifique,
- Intégrer les valeurs RSE dans la gestion de ses activités,
- Maîtriser les outils de management opérationnel,
- Conduire des projets de d'évolution, de développement ou de production relevant du BTP, éventuellement à l'international

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- | | |
|---|--------|
| 1. Construction Génie Civil Bâtiment, Travaux Publics | ...80% |
| 2. Services ingénierie et Etudes techniques | ...20% |
| 1. Ingénierie, études et conseils techniques, | 10% |
| 2. Management de projet ou de programme,... | 20% |
| 3. Production, exploitation, maintenance, essais, qualité, sécurité | 60% |
| 4. Relations clients (marketing, commercial)... | 10% |

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

En Formation initiale sous statut apprenti

Les modules sont regroupés en Unités d'enseignement, elles-mêmes regroupées en axes :

- Sciences de base de l'ingénieur (SBI, 16 ECTS)

- Sciences et méthodes de l'ingénieur (SMI, 13 ECTS)
- Sciences et techniques de spécialités & Option (STS, 40 ECTS)
- Sciences humaines, économiques, juridiques et sociales (SHEJS, 37 ECTS)
- Missions spécifiques et en entreprise (74 ECTS)

Les modules de sciences (SBI, SMI et STS) sont évalués en contrôle continu.

Toutes les missions demandant la mise en œuvre de plusieurs compétences sont évaluées au travers de projets ou autres activités de synthèse, à l'aide de rapports et soutenances évalués sur des critères de contenu, de démarche et de présentation. Les soutenances ont lieu devant un jury d'au moins 3 personnes (un permanent du CESI et deux professionnels).

Les activités en entreprise donnent lieu à une évaluation des objectifs atteints par rapport aux objectifs fixés de manière tripartite (étudiant, tuteur, tuteur académique) et d'une progression des compétences prédéfinies.

Le niveau attendu en anglais est B2, évalué au travers du test TOEIC (score minimum requis: 785).

Une mission à l'étranger de 3 mois est obligatoire pour l'obtention du diplôme.

En formation continue :

L'enseignement est organisé en 5 semestres en alternance à la suite d'une période de remise à niveau de 7 semaines.

- Sciences fondamentales (16 ECTS)
- Sciences et techniques de l'ingénieur (31 ECTS),
- Sciences et techniques de spécialité - option (10 ECTS),
- Sciences humaines et sociales (25 ECTS),
- Missions spécifiques et en entreprise (78 crédits ECTS).

30 Crédits ECTS sont attribués suite à la validation de l'expérience acquise avant l'entrée en formation (validation obtenue par la sélection à l'entrée de la formation)

Le système d'évaluation sont identiques à celles de l'apprentissage. Le score requis au TOEIC est 650.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Jury national=Direction de l'école, directeurs de campus et professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Jury national=Direction de l'école, directeurs de campus et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Jury national=Direction de l'école, directeurs de campus et professionnels
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES Jury national=Direction de l'école, directeurs de campus et professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Jury national=Direction de l'école, directeurs de campus et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : L'obtention du diplôme d'ingénieur entraîne l'attribution du grade de Master	

Base légale

Référence du décret général :

Articles D612-33 à D612-36 du code de l'éducation (grade de master)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Publication au JO du 28 mai 2005, arrêté ministériel du 29 mars 2005

Arrêté du 19 février 2016 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret 2002-590 du 26 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

300 diplômés par an

Autres sources d'information :

<http://www.cge.asso.fr/nos-membres/ecoles/31-ecole-d-ingenieurs-du-cesi>

<http://www.cdefi.fr/fr/ecoles-ingenieurs/134/ecole-d-ingenieurs-du-cesi>

<http://home.iesf.fr/id/752/1607722/cesi-alumni.html>

[site de l'école](#)

Lieu(x) de certification :

Ecole d'ingénieurs CESI ,30 rue Cambronne 75015 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Paris-Nanterre, en partenariat avec l'ITII Ile de France (93 boulevard de la Seine, BP 602, 92006 Nanterre Cedex)

Historique de la certification :

Date de l'habilitation initiale : 1995 pour le centre de Paris

En 1996 pour le centre de Montpellier (Ingénieur diplômé de l'Université Montpellier II, du CNAM et du CESI, spécialité BTP) avec modification du titre en 2009 puis en 2012 (ingénieur diplômé du cesi, spécialité BTP, en convention avec le CNAM et en partenariat avec l'ITCBTP),

En 2009 pour St Pierre à la Réunion en partenariat avec ITCBTP-OI,

En 2011 pour Angoulême en partenariat avec SUP BTP et pour Strasbourg en convention avec l'INSA Strasbourg et en partenariat avec l'UM BTP,

En 2014 pour La Rochelle en convention avec l'université de La Rochelle .